

Grand Orient de France



**8^e Journée Jean Zay
de la jeunesse et de l'école**

Colloque public

RÉINSTITUER L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE
Samedi 25 juin 2022

Colloque disponible en replay sur la chaîne YouTube GODF

www.youtube.com/GrandOrientdeFranceOfficiel

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

Sommaire

Introduction	3
Julien BARDET, Grand Officier délégué à l'École et à l'Enseignement supérieur	
L'École de la République, lieu d'émancipation, est à réinstaurer	5
Charles COUTEL, Professeur émérite en philosophie du droit à l'Université d'Artois, Membre du comité éditorial de la revue <i>Humanisme</i> et Rédacteur en chef de la revue <i>Cause républicaine</i>	
Les atteintes à la laïcité et le désarroi des enseignants	15
Laure DAUSSY, Journaliste à <i>Charlie Hebdo</i>	
Réinstaurer l'École : de la nécessité de préserver les concours de recrutement	29
Mireille QUIVY, Agrégée de littérature anglaise, docteur en linguistique appliquée, anciennement maître de conférences en linguistique anglaise (Université de Rouen), Vice-présidente de la Commission Nationale Permanente de la Laïcité du Grand Orient de France	
Conclusion	39
Hervé GARNIER, Grand Maître Adjoint République, Laïcité, Éducation	

Introduction

Julien BARDET,

Grand Officier délégué à l'École et à l'Enseignement supérieur

Monsieur, Madame, mon Très Cher Frère, ma Très Cher Sœur,
Je vous apporte les excuses du Grand Maître du GODF, Georges SERIGNAC, retenu sur un autre chantier. Les excuses aussi d'Hélène Mouchard ZAY, obligé de respecter une période d'isolement.

Merci de votre présence à ce moment de réflexion sur l'École, et moment aussi de mémoire, se souvenir du travail de notre Frère Jean ZAY, ministre de l'éducation nationale et des beaux arts de 1936 à 1939, a l'âge de 32 ans. Je ne reviendrais pas ici sur la contribution de Jean ZAY, notre conférencier **Charles COUTEL**.

Nous sortons d'une période électorale où l'une des grandes absentes des débats aura été une réflexion forte sur ce que l'on veut pour l'École de demain.

Tout le monde, élèves, parents, acteurs de la société, peut constater que l'école d'aujourd'hui va mal, et ce depuis quelques années. L'école d'aujourd'hui, c'est la société de demain.

Nous traversons une époque formidable ; une époque où les réseaux sociaux servent à harceler, insulter, menacer de mort une écrivaine, Sylvie GERMAIN, parce que ses mots étaient trop compliqués pour une épreuve de Français au baccalauréat.

Nous traversons une époque formidable ; une époque où il ne faut pas demander de disserter sur le fait de savoir si le jeu est uniquement ludique. Le terme ludique ne pouvant pas être compris par des élèves de 17 ans.

Nous traversons une époque formidable où une partie du baccalauréat de nos citoyens de demain se joue sur leur aptitude à l'éloquence et non sur le contenu de leur propos. Ce sera une partie du propos de notre conférencière **Mireille QUIVY**.

Nous traversons une époque formidable où un concours d'éloquence sur la laïcité, organisé par la ligue de l'enseignement, se transforme en un fiasco, où la laïcité est comparée à un cercueil pour les femmes. Notre conférencière **Laure DAUSSY**, reviendra sans doute sur ce point comme elle l'a fait dans un article récent dans *Charlie Hebdo*.

Nous traversons une époque nouvelle, où les hussards de la république se recruteront via des « jobs dating », où les chefs d'établissement de demain devront être des DRH, et où le contenu des futures épreuves de baccalauréat devra préserver la sensibilité des candidats, devra protéger les jeunes en gommant l'histoire.

Ce n'est pas parce que je suis enseignant, ni parce que nous sommes en période de baccalauréat que je vous rapporte ces anecdotes. Mais je me pose quand même la question de savoir qui, comment et pourquoi avons-nous laissé quelques uns éteindre la lumière en ce début de 21^e siècle. L'école d'aujourd'hui est la société de demain, et je remercie nos trois intervenants, Laure DAUSSY, Mireille QUIVY, et Charles COUDEL de nous apporter ce soir leur éclairage, leur vision, leur prospective sur ce que l'école de Jean ZAY est aujourd'hui.

L'École de la République, lieu d'émancipation, est à réinstaurer

Charles COUTEL,

Professeur émérite en philosophie du droit à l'Université d'Artois, Membre du comité éditorial de la revue Humanisme et Rédacteur en chef de la revue Cause républicaine

Comme chaque année, dans le sillage de Jean ZAY, le Grand Orient de France revient sur les questions du devenir de l'École républicaine et du sort que notre société réserve à la jeunesse. Or, en 2021, cette jeunesse a exprimé son mécontentement dans un sondage commenté par Frédéric Dabi et Stewart Chau dans leur livre *La Fracture* (Les Arènes) : parmi les handicaps de la France d'aujourd'hui, les 18-30 ans classent en second lieu l'affaiblissement de l'école et du système éducatif (36,80 %), juste après la question du chômage (44 %), (*op. cit.*, p. 66).

Après ce chiffre accablant, une anecdote bien révélatrice entendue récemment : un groupe de parents qui se plaignaient à un Inspecteur que le professeur de leurs enfants faisait des fautes d'orthographe, se virent répondre : « Oui, mais il a un projet pédagogique intéressant » (*sic*). Là encore, constat bien affligeant. L'École républicaine n'instruirait-elle plus ? Serait-elle empêchée de le faire ? Pourquoi ? Autant de questions à se poser face au projet dit de l'« École du futur », qui entend s'appuyer sur une « expérimentation » en cours dans quelques établissements publics de Marseille. C'est là qu'intervient Jean ZAY, grand ministre du Front Populaire en charge de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts entre 1936 et 1939. Pour justifier le titre de notre intervention, citons-le quand, en 1935, au congrès du Parti radical, il déclare : « Abattue la République ? Mettez-la donc debout, vous verrez comme elle est grande ! ». Jean ZAY est ici au plus près du latin *instruere* qui veut dire dresser, redresser, établir et aussi instruire.

Il s'agit pour nous aujourd'hui d'appliquer le programme de Jean ZAY à la réinstitution de l'École de la République. Par cette démarche, nous dépassons cette désolante « garniture de cheminée » où, à ceux qui disent « tout est fichu », répondent ceux qui veulent revenir à un âge d'or mythique. Une voie étroite s'ouvre : celle de la *réinstitution* – et non celle d'une confuse refondation qui ne change jamais rien et empile les réformes toxiques, sans retour critique.

C'est pourquoi, en un premier temps, nous souhaitons rendre hommage à Jean ZAY, en insistant sur sa conception émancipatrice de l'École républicaine, en portant une attention particulière à la *méthode* qu'il suit car elle nous éclaire sur notre tâche future.

En un second temps, montrons pourquoi Jean ZAY s'appuie sur la tradition des Lumières, de la Révolution de 1789 et des générations de républicains qui ont suivi pour nous aider à mieux définir ce qu'est l'action émancipatrice de l'École dans une République laïque soucieuse de justice sociale et de fraternité universelle, rejoignant ainsi les idéaux de la Franc-Maçonnerie adogmatique¹.

Opérons ensuite un détour, d'ordre généalogique, pour comprendre pourquoi, depuis près de cinquante ans, les institutions scolaires et universitaires tendent de plus en plus à devenir des lieux de simple *socialisation*, *d'adaptation* – voire *d'inclusion*.

L'*inclusion* est le regrettable prolongement pédagogique du très confus et médiatique *vivre-ensemble* (jamais vraiment défini).

Enfin, en conclusion, pour ouvrir le débat et mettre en place le processus mobilisateur de réinstitution, posons dix questions comme autant de chantiers qui nous attendent.

Court hommage à Jean ZAY

De 1936 à 1939, Jean ZAY est ministre en charge de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts. Son coup de génie est de parvenir, dans le même geste philosophique suscité par son humanisme, à concilier l'œuvre de Jules FERRY et celle de Jean MACÉ. Depuis, cette synthèse s'est perdue : nous ne parvenons plus à penser ensemble *instruction publique et éducation populaire*. Or, elles s'équilibrent et se présupposent l'une l'autre. Aujourd'hui, elles se dégradent toutes les deux à la fois. Pour réussir cet équilibre, Jean ZAY se réfère explicitement à Montaigne et à Descartes². L'École républicaine, selon lui, doit instruire pour émanciper et nous rendre *sages* autant que *savants et bons républicains*.

Durant son mandat, Jean ZAY aura le souci de l'instruction et de la culture au service de tous – et ce, en tirant les choses vers le haut, dans un désir de justice sociale, sans jamais sacrifier l'excellence. Son élitisme est républicain : tous les

¹ Voir le no 63 de la revue *Énergies laïques* de la CNPL consacré à l'École de la République et coordonné par Mireille QUIVY.

² Dans une lettre du 15 juin 1944, il écrit, citant Montaigne : « "La vraie liberté, c'est de pouvoir toute chose sur soi" disait Montaigne, que j'ai beaucoup pratiqué cet hiver, et qui m'a laissé des provisions de sagesse. Je crois posséder désormais cette liberté-là » (souligné par nous).

enfants de France ont droit au meilleur et les concours classent les meilleurs sans léser personne. Tout repose sur la puissance émancipatrice des savoirs (Descartes) dans le cadre d'une démarche valorisant les sciences, les arts et les techniques³. La liste de ses réformes et propositions est infinie.

Mais ce qui doit aujourd'hui retenir notre attention c'est la *méthodologie de ré-institution* qu'il met en place : on redresse, on tire vers le haut, et on s'en donne les moyens ; ainsi le passage de 13 à 14 ans de la scolarité obligatoire s'accompagne-t-il de la création immédiate de 2 000 postes d'enseignants. Grâce à Jean ZAY, on devient désormais instituteur au niveau du Baccalauréat ; ainsi, on unifie le second degré, et on obtient l'unité par l'égalité dans l'excellence.

Cette logique de réinstitution me semble à reprendre pour sortir enfin de l'actuelle crise structurelle de l'École publique, confortée par l'effondrement du niveau en orthographe et en mathématiques ; pour ne pas évoquer la baisse du nombre de candidats aux concours de recrutement (intervention de Mireille QUIVY).

En fait, la vraie « École du futur » c'est celle de Jean ZAY ; et les projets actuels appartiennent au passé car ils renouent avec les formes modernes du *préceptorat privé*, pour les riches, et de la *garderie* pour les pauvres.

Parce que l'École républicaine réinstituée est un lieu d'émancipation, elle doit absolument être à l'abri des conflits politiques ou de tout prosélytisme religieux : l'entrisme actuel des associations anti-laïques dans les établissements scolaires est inadmissible. Jean ZAY le dit dans sa circulaire du 31 décembre 1936, comme le souligne Laure DAUSSY. Je le cite : « L'enseignement public est laïque ; aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements⁴ ».

Or, les discours actuels sur les « projets pédagogiques locaux », les recrutements sur profil, le recrutement massif de contractuels, l'entrisme des associations parentales parfois ouvertement confessionnelles et communautaristes, mettent en péril le principe républicain de laïcité et dégradent l'École publique. L'enseignement privé confessionnel semble servir de modèle à l'École publique ; on marche sur la tête ! Or, si l'École républicaine est laïque, c'est qu'elle initie aux savoirs élémentaires et à la culture humaniste universelle diffusés par des professeurs qualifiés. La maîtrise de ces savoirs est vérifiée par des Inspecteurs indépendants de toute pression gouvernementale et veillant à la qualité des recrutements par des Concours nationaux sur Programmes nationaux (intervention de Mireille QUIVY).

³ On lui doit la création du Palais de la Découverte, les débuts du CNRS et les Bibliobus, sans oublier le Festival de Cannes.

⁴ Voir aussi la circulaire du 15 mai 1937.

Autre constante chez Jean ZAY : élever tendanciellement le niveau académique et disciplinaire des professeurs en enrichissant leur culture générale, ce que prônaient déjà Ferdinand Buisson et Charles Péguy. Des maîtres *compétents* sont aussi *cultivés* (voir les *Instructions officielles* du 20 septembre 1938), et ils aiment lire. Toujours soucieux de l'excellence, il écrit le 5 mars 1937, présentant son *Projet de réforme de l'enseignement* : « La justice sociale n'exige-t-elle point que, quel que soit le point de départ, chacun puisse aller dans la direction choisie aussi loin et aussi haut que ses aptitudes le lui permettront ? ». On le voit, Jean ZAY mobilise à nouveau son image de 1935 : relever la République et donc, aussi, son École. Terminons cet hommage par l'évocation d'un texte important que l'on pourrait diffuser. Nous sommes le 2 juin 1943 : Jean ZAY, prisonnier des nazis depuis des mois et des mois, se souvient de son action en tant que ministre. Il y réaffirme les principes humanistes de liberté, d'égalité, de fraternité, de rationalité et de laïcité qui inspirèrent son action et il précise, nous donnant une « feuille de route » : « Les maîtres apprennent à leurs élèves à se former eux-mêmes leurs idées », mais il déplore : « N'aurions-nous pas dû cependant mesurer davantage les nécessités de la légitime défense ? » dans un souci de « jacOBINisme plus militant⁵ ». Nous voilà avertis !

Cet appel vaut pour nous aujourd'hui, pour lutter contre la dégradation de l'École publique depuis les années 1970. Jean ZAY semble nous dire : « Ne pactisez jamais avec l'ignorance ; instruisez la jeunesse qui ne demande que cela et qui n'aime pas être flattée ». Faut-il citer Alain : « Bercer n'est pas instruire ». Mais ce qui semblait « trop tard » pour Jean ZAY ne vaut-il pas pour nous, comme en écho de l'institution de l'École par les Lumières, la Révolution de 1789, et la tradition républicaine ?

Quelques leçons des Lumières et de la tradition républicaine

Le message de Jean ZAY reprend et amplifie les avertissements que formulent les Lumières, la Révolution de 1789 et toute la tradition républicaine, avec Jules FERRY, Léon GAMBETTA, Ferdinand BUISSON, Jean MACÉ, Charles PÉGUY, ou encore Jean JAURÈS : l'École émancipe parce qu'elle *instruit*, mais les despotes n'aiment pas cela.

⁵ In *Souvenirs et solitude*, Paris, Julliard, 1945, pp. 401-402.

Ce message est repris par la Franc-Maçonnerie, soucieuse, notamment, de la transmission scolaire ; pour elle, *l'instruction publique* n'est pas une chose du passé. Car seule l'institution scolaire puis universitaire (œuvre de Louis Liard) permet l'émancipation de chacun et de tous, grâce à la valorisation des savoirs élémentaires, scientifiques, artistiques, techniques, et de l'esprit critique. Qui n'a pas connu la joie d'apprendre et de comprendre tous ensemble des savoirs difficiles grâce à de bons professeurs ? Par l'instruction, les enfants de milieux dits « défavorisés » mettent enfin des mots sur les souffrances qui les entourent et qu'ils endurent trop souvent sans qu'aucun échange ne les aide à comprendre ce qu'ils vivent.

Les savoirs élémentaires sont l'alphabet de l'émancipation. Pourquoi ? Parce que nous pouvons nous tromper sur l'émancipation. On doit au regretté André TOSEL, spécialiste de Spinoza et de Kant, de nous avertir du risque de confondre une émancipation qui nous désentrave vraiment (*auto-émancipation*) avec une émancipation illusoire qui revient à se croire libre parce qu'on change volontairement de maître, en acceptant de fait notre propre soumission (*hétéro-émancipation*). La Boétie, Condorcet, Kant ou encore Marx nous en avertissent. Une jeune femme est-elle émancipée parce qu'elle passe volontairement de la soumission au père à la soumission au mari ?

C'est ce travail critique sur soi que facilite l'instruction en nous permettant de revenir, grâce aux enseignants, sur nos propres erreurs et illusions récentes ou passées. Mieux : nos erreurs, une fois corrigées, sont méditées mais ne nous collent plus à la peau ; or nous savons que ce n'est pas le cas dans beaucoup de relations sociales – voire familiales.

Mais ce dispositif de l'instruction est remis en cause par les projets actuels invitant chaque acteur à s'identifier à des « projets locaux » dits pédagogiques, formulés en termes non critiques, souvent approximatifs, sinon à la mode.

Une courte série de citations de Condorcet, qui sut traduire les Lumières dans la Révolution de 1789. Son œuvre est régulièrement lue et relue par les républicains, car elle assume la complexité du travail critique à mener sur le processus d'émancipation lui-même.

La première citation, de novembre 1792, expose le problème que l'École républicaine et que toute constitution républicaine doivent affronter :

« Les hommes ont tellement pris l'habitude d'obéir à d'autres hommes, que la liberté est, pour la plupart d'entre eux, le droit de n'être soumis qu'à des maîtres choisis

par eux » (*Œuvres complètes*, édition Arago, tome X, p. 587). En 1792, dans le *Rapport sur l'instruction publique*, il reformule ce problème, pour indiquer la réponse spécifique qu'apporte l'institution scolaire : « On enseigne, dans les écoles primaires, ce qui est nécessaire à chaque individu pour se conduire lui-même et jouir de la plénitude de ses droits » (Édition Edilig, 1989, p. 88). « Se conduire lui-même », cette formule qui semble tirée du programme humaniste d'un Montaigne ou d'un Socrate s'applique aussi à la formation du jugement critique de tout futur citoyen car « Il faut qu'en aimant les lois on sache les juger » (ib., p. 111).

Comme le redit aussi Jean ZAY, l'école émancipe car elle forme notre jugement critique en nous disant que nous valons mieux que nos erreurs et nos illusions ; c'est ce que signifient les mots *élève* et *maître*. Aucun autre lieu n'émancipe, même si la famille éduque et que les amis nous valorisent ; seule l'École nous *promeut* à nos propres yeux, elle renforce l'*estime de soi* de chacun. Cette approche condorcétienne se confirme dans deux autres citations : « Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger » (*Cinq mémoires sur l'instruction publique*, Édition Garnier-Flammarion, p. 93). Et Condorcet conclut : « Plus un peuple est éclairé, plus ses suffrages sont difficiles à surprendre. [...] Même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave » (*Œuvres complètes*, édition Arago, tome III, p. 423).

Mais cette institution de l'École républicaine n'est possible qu'à une condition : que le pouvoir politique exécutif ne cherche pas à s'en mêler ! Condorcet précise : « Tout pouvoir est naturellement ennemi des Lumières » (*Cinq mémoires*, *op. cit.*, p. 261). Pourquoi ? Il répond ainsi : « La première condition de toute instruction étant de n'enseigner que des vérités, les établissements que la puissance publique y consacre doivent être aussi indépendants qu'il est possible de toute autorité politique » (*Rapport*, *éd. cit.*, p. 84).

Condorcet prône une Société nationale composée de savants reconnus par la communauté scientifique, qui composeront et réviseront les Programmes scolaires, et en rendront compte régulièrement devant le pouvoir législatif.

Avec les projets d'« École du futur », nous sommes exactement aux antipodes des Lumières : des groupes d'experts autoproclamés cherchent à imposer leurs lubies pédagogistes, en dehors de toute consultation scientifique voire législative. Les choses ne peuvent dès lors qu'empirer.

L'École républicaine instituée par la République, puis par Jean ZAY, est un lieu d'émancipation car elle met les savoirs au service de la promotion de tous et de chacun. Il s'agit donc d'être éclairé avec les autres : les savoirs deviennent lumières partagées. Mais, dès lors, comment expliquer que cette construction philosophique des Lumières, de la tradition républicaine et de Jean ZAY, se soit à ce point perdue depuis plus de cinquante ans ? Comment en est-on arrivé là ? Et que faire ?

Un long processus de dégradation

Si le texte de 1943 de Jean ZAY ou encore les citations de Condorcet nous parlent encore c'est qu'ils constituent des recours pour comprendre ce qui est arrivé à l'École publique française notamment depuis la réforme Haby, puis la loi de 1989. C'est cet écart qui montre l'urgence d'une ré institution de l'École. Car il n'est pas trop tard ; les projets actuels bouclent la boucle de la destitution ; si les choses devaient encore se dégrader, les institutions scolaire mais aussi universitaire se privatiseraient de fait, perdant leur caractère national et émancipateur. La synthèse républicaine, mettant les savoirs et la culture humaniste universelle au service de tous, évite, elle, de faire du savoir un outil de pouvoir aux mains des technocrates. Le reste de la population, maintenu dans l'ignorance, serait confiné dans des garderies inclusives organisées autour de « projets pédagogiques locaux ». Exit l'excellence républicaine, exit l'élitisme républicain ; on brade le Baccalauréat comme on le fit pour le Brevet des Collèges ou encore pour le Certificat d'Études. Et, enfin, on met en place le « *job dating* » pour le recrutement des enseignants. La faute politique et historique de la « gauche de gouvernement », entre 1981 et 1989, est de ne pas avoir redressé les choses, alors que cela était encore possible : trahison dans la trahison. On doit à Valéry Giscard d'Estaing d'avoir mis en place un processus de dégradation continue, comme il le confie à une journaliste le 16 février 2016, justifiant la réforme Haby par des raisons politiques ; je le cite : « Il s'agissait de rendre impossible un nouveau Mai 1968 ». Bref ! Au lieu de simplement corriger les défauts de l'École d'avant 1968, dans le sens d'une meilleure démocratisation, on « jeta le bébé avec l'eau du bain », sacrifiant l'élitisme républicain, l'enseignement des humanités classiques et la valorisation de la culture générale, et scientifique humaniste. Un vocabulaire clérical d'un autre âge apparut, créant la fiction d'une « communauté éducative » en lieu et place de l'institution scolaire. On passa de l'Université aux universités, ouvertes à la concurrence, avec cet abcès de fixation que fut la création de l'université de Vincennes, faisant le pendant, pour l'enseignement supérieur, du « Collège unique » pour le second degré. La parole pour tout le monde... mais sans l'enseignement préalable de la langue française et des savoirs élémentaires et disciplinaires.

Les projets actuels étaient donc en germe dès la réforme Haby, montrant des connivences idéologiques – voire politiques – entre les composantes d’un centre libéral, orléaniste et européiste. L’École républicaine, depuis, s’ouvre à tous les vents mauvais du pédagogisme, de l’individualisme et du libéralisme connecté et mondialiste. La « communauté éducative » désormais « bienveillante » ne fera plus de la lutte contre l’ignorance et de la promotion de l’émancipation les priorités absolues de l’École publique. La langue française ne sera plus vraiment enseignée (notre anecdote initiale). Le recours systématique à l’informatique accentue les choses, jetant la confusion entre *l’élève renseigné* et *l’élève enseigné*⁶. Jamais une machine ne *m’apprendra* quoi que ce soit : seul un maître compétent et attentif à mes erreurs peut le faire vraiment ; car il *transmet* et ne se contente pas de *communiquer*.

Le jeune renseigné et connecté supplante l’élève qui se concentre et qui apprend vraiment. L’idéologie actuelle du « grand oral » dans la récente et calamiteuse réforme du Baccalauréat fait reculer l’exigence propre à l’écrit et aux oraux centrés sur des disciplines maîtrisées. Cette dégradation se confirme encore dans la crise du recrutement, comme le signale Mireille QUIVY dans sa contribution. Tous ces constats étaient contenus dans notre chiffre initial (les 36 %) !

Pour sortir de cette crise, il nous faut donc confronter cette logique de la destitution, actuellement triomphante, avec l’exigence de la tradition républicaine d’un Jean ZAY, fils des Lumières et de la République universaliste et humaniste.

Dans ce travail critique, la méthode suivie par Jean ZAY est à reprendre car elle repose sur deux grands principes d’action :

– Tenir ferme sur les principes. *C’est le corps de la philosophie républicaine de l’École.*

– Associer en permanence tous les acteurs de l’institution scolaire.

Et j’ajouterais volontiers, dans le même esprit :

– Remettre dans les classes, au moins quelques heures par semaine, ceux qui parlent de l’enseignement sans enseigner eux-mêmes.

– Se donner les moyens institutionnels et épistémologiques de protéger la production des Programmes nationaux d’enseignement contre toute pression gouvernementale, notamment en réaffirmant l’indépendance des Inspections. De plus, c’est toute la formation des maîtres qu’il faut revoir.

⁶ Sur cette distinction, j’eus de longs échanges fraternels avec Christophe HABAS, qui nous manque tant.

C'est en tenant compte de ces constats et dans le sillage de Jean ZAY qu'en conclusion, et pour contribuer au chantier de la réinstitution de l'École républicaine, nous posons dix questions qui entendent faire unité et susciter une nécessaire mobilisation pour la République, et donc pour l'École.

DIX QUESTIONS POUR TRAVAILLER À LA RÉINSTITUTION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE

Question 1, sur les missions de l'École de la République

L'École, dans une République laïque et sociale, émancipe par l'instruction ; comment a-t-elle pu être destituée en un lieu d'inclusion, d'adaptation ou de simple socialisation ?

Question 2, sur le métier de professeur

Ne faut-il pas revaloriser le métier de professeur sur le plan symbolique autant que sur le plan financier ?

Question 3, sur l'enseignement secondaire

Faut-il supprimer la récente réforme Blanquer du lycée ?

Question 4, sur le recrutement et les Concours nationaux

Le projet dit de "l'école du futur" ne remet-il pas en cause le recrutement national des professeurs, reprenant les dispositifs de l'enseignement privé ?

Question 5, sur la Formation des maîtres

Dans quelle institution et comment organiser la Formation initiale et continue des professeurs pour rendre ce métier plus valorisant et assurer la maîtrise des disciplines scolaires, fondement de l'autorité des professeurs ?

Question 6, sur les Inspections

Quelles missions pour les corps d'Inspection dans le processus de réinstitution de l'École de la République ?

Question 7, sur les programmes scolaires nationaux

Quelle instance nationale et indépendante du pouvoir exécutif mettre en place pour produire et réviser les programmes scolaires nationaux ?

Question 8, sur les atteintes au principe de laïcité à l'École

Comment mieux protéger et accompagner les professeurs dans l'exercice de leur mission d'enseignement et conforter leur liberté d'expression ?

Question 9, sur la liberté pédagogique des professeurs

Le caractère obligatoire et national des programmes scolaires n'est-il pas la meilleure garantie de la liberté pédagogique individuelle des professeurs ?

Question 10, sur l'Université

Ne faudrait-il pas compléter le Code de l'Éducation pour protéger davantage l'indépendance académique et scientifique des enseignants-chercheurs face à l'entrisme des idéologies antirationnalistes notamment dans la recherche ?

Les atteintes à la laïcité

Laure DAUSSY,

Journaliste à *Charlie Hebdo*

Le sujet sur lequel je suis invitée à m'exprimer, la laïcité, est devenu de manière assez surprenante ces dernières années presque sulfureux, polémique, en proie à de multiples interprétations et instrumentalisations. La laïcité a été en effet instrumentalisée et récupérée par l'extrême-droite. On l'a vu en cette année de présidentielle, les candidats les plus à droite se revendiquaient de la laïcité pour mener parfois une lutte contre les populations musulmanes, en demandant, par exemple, que le voile soit interdit dans tous les espaces publics y compris dans les rues, ce qui est contraire à la loi de 1905.

Mais si la laïcité a été récupérée par l'extrême-droite, c'est aussi parce qu'au lieu de la défendre, certains à gauche ont presque acté de son abandon. Ainsi de certaines organisations classées à gauche de l'échiquier politique, comme l'Unef ou la Ligue de l'enseignement qui y portent parfois un regard critique, très critique. Certaines organisations féministes ont aussi quasiment rompu avec la laïcité, celle-ci n'est plus pour elles synonyme d'émancipation face à la bigoterie religieuse et aux injonctions patriarcales.

La laïcité est de plus en plus perçue par les nouvelles générations – en tout cas certains jeunes engagés à gauche - comme étant une valeur de droite, et contraire aux libertés. Un comble pour une valeur historiquement de gauche et émancipatrice !

Dernier exemple en date de cette incompréhension par les jeunes générations, un concours d'éloquence sur la laïcité¹, destiné à des lycées pro dans lesquels plusieurs jeunes postulants ont tenu des discours consistant à dire que la loi de 1905 était, je cite, « un concept archaïque qui nous séparerait au lieu de nous unir », ou pire, qu'il serait « une forme de dictature »... On le voit, il est urgent de renouer avec une transmission, et je dirai même une réhabilitation de ce qu'est la laïcité auprès de ces jeunes.

¹ <https://charliehebdo.fr/2022/06/religions/la-laicite-est-une-forme-de-dictature-le-fiasco-dun-concours-deloquence>

S'il est un lieu – et j'arrive plus précisément à mon sujet - où la laïcité doit être respectée et transmise, c'est bien à l'école. L'enfant doit pouvoir y être présent uniquement en tant qu'élève, dépouillé de ses particularismes, pour que ce que l'on peut appeler une « respiration laïque » soit possible. C'est-à-dire la possibilité de se dépouiller de ce que sa famille lui impose, être libre.

D'ailleurs, bien avant la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux à l'école, vous le savez mieux que moi, Jean Zay avait établi deux circulaires, en 1936 puis en 1937, contre les signes politiques à l'école, puis contre le prosélytisme religieux. Il écrivait : « *Les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas* ».

Aujourd'hui, l'apparition de l'islamisme a rendu la question de la laïcité à l'école encore plus cruciale. Le pire est arrivé il y a maintenant presque deux ans, avec l'assassinat du professeur d'histoire Samuel Paty. Autour de cet assassinat, il y a la question des erreurs de la police et de certains représentants de l'Éducation Nationale dans la prise en compte du danger qui menaçait l'enseignant. Mais n'oublions pas ce qui a pu armer idéologiquement ceux qui l'ont assassiné. Et à ce sujet, il faut interroger la question des faillites de la laïcité à l'école.

Pour *Charlie hebdo*, j'ai effectué plusieurs enquêtes autour des éléments que je viens d'évoquer en introduction... À partir de mes enquêtes, dans un premier temps je vais vous parler des différentes atteintes à la laïcité que l'on peut constater à l'école, puis essayer de les expliquer. Enfin, je vais tenter de proposer quelques pistes pour renouer avec l'idée d'une laïcité comme émancipation auprès des élèves.

I. Quelles sont ces atteintes à la laïcité ?

Les témoignages d'enseignant en butte à des remises en cause de leurs cours sont très réguliers. Quelques exemples. À Toulouse², en septembre 2020, un élève a demandé à être dispensé de cours d'arts plastiques car il estimait que dans la religion

² https://www.liberation.fr/checknews/toulouse-un-collegien-a-t-il-fait-lapologie-du-terrorisme-sans-etre-sanctionne-par-letablissement-20210628_TPJWGB7TBCANPWUS7ZRYVBP3U/?redirected=1&redirected=1

musulmane il ne fallait pas représenter de visages. En Haute-Garonne³, quelques semaines avant Samuel PATY, une enseignante de lycée a été menacée par un élève après avoir évoqué le voile dans sa classe. Certains élèves ont contesté les propos de la professeure en affirmant que la charia était supérieure à la loi de la République.

Parfois dès tout petit, on constate des problèmes. Dans une classe de maternelle près de Marseille, lors d'une séance de lecture, une intervenante m'a raconté⁴ qu'un petit garçon s'est levé et lui a dit : « *Vous n'avez pas le droit de lire ça, c'est du halouf* ». Il s'agissait du livre... « *Les Trois Petits Cochons* ». Cet exemple est souvent cité car il figure dans plusieurs articles et plusieurs livres, je me suis demandé s'il était faux d'ailleurs tant il semblait exagéré, jamais sourcé et sulfureux puisque concernant des tout petits. Mais j'ai réussi à parler directement à la personne concernée : il s'agit d'une ancienne enseignante, qui fait partie de l'association « *Lire et faire lire* », venue dans une classe de grande section près de Marseille, donc j'ai pu constater que l'exemple n'était pas inventé. L'intervenante a proposé en rigolant à l'enfant de se boucher les oreilles et au final, il a quand même écouté l'histoire. Il s'agit d'un petit, qui a le temps d'évoluer, mais son attitude peut nous interroger...

Toujours pour lister des exemples, une prof de banlieue parisienne me racontait cet échange⁵ dans sa classe après l'assassinat de Samuel PATY : elle s'inquiétait auprès de ses élèves : « *Si mon nom circule sur les réseaux sociaux, si je suis menacée, vous ne me laisserez pas me faire égorger ?* » demande-t-elle. Et là, une élève lui répond, à son grand étonnement : « *ça dépend de ce que vous avez dit Madame* »... L'expression « *Je vais te faire une Samuel PATY* » est d'ailleurs une expression que des enseignants ont pu entendre, régulièrement, soit leur étant destinée, soit prononcée entre élèves.

Voilà quelques exemples qui ont été documentés par la presse ou que j'ai pu constater. Je vous renvoie aussi au livre Jean-Pierre OBIN, « *Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école ?* », qui s'est d'ailleurs exprimé ici l'année dernière et qui donne toute une série d'exemples dans son livre.

³ <https://www.ladepeche.fr/2020/10/21/pres-de-toulouse-une-enseignante-depose-plainte-apres-des-menaces-concernant-un-cours-sur-le-port-du-voile-9154346.php>

⁴ <https://charliehebdo.fr/2021/10/religions/samuel-paty-an-apres-profs-abandonnes-front>

⁵ <https://charliehebdo.fr/2021/10/religions/samuel-paty-an-apres-profs-abandonnes-front>

On peut se demander ce que représentent ces exemples sur l'ensemble des établissements. D'autres indicateurs permettent de mieux cerner le problème. Depuis 2017, les profs ont la possibilité de faire remonter des « signalements » d'atteinte à la laïcité. C'est un dispositif peu connu, que beaucoup ont redécouvert après le drame de la mort de Samuel Paty. Le ministère faisait état par exemple de 614 signalements de septembre à novembre 2021. Globalement, cela ferait environ un peu plus de 1 000 par an. C'est un chiffre à rapporter aux 12 millions d'élèves, cela semble peu. Selon plusieurs spécialistes, tout n'est pas remonté, les profs ne déclarent pas tout. D'autres indicateurs permettent de montrer la réalité des atteintes à la laïcité. Une enquête de l'IFOP pour la Fondation Jean Jaurès⁶, parue en janvier 2021, réalisée auprès de 800 enseignants permet de donner des résultats plus précis : 53 % des enseignants interrogés ont observé de la part d'élèves au moins une fois des formes de contestation d'un cours au nom d'une religion, (et 57% dans les écoles de réseau d'éducation prioritaire), que ce soit en cours d'histoire géo, de SVT, à propos d'une séquence sur égalité fille/garçon, etc. Près d'un enseignant sur deux déclare s'être autocensuré au moins une fois durant leur carrière afin de ne pas provoquer des incidents dans sa classe.

D'après ce sondage, 65% des enseignants disent avoir déjà été confrontés à des absences liées à la célébration d'une fête religieuse. A mes yeux, cela ne me semble pas être le plus révélateur, je rappelle d'ailleurs que la commission Stasi qui avait abouti à l'interdiction des signes ostentatoires à l'école proposait dans le même temps de banaliser de jours fériés pour les fêtes religieuses mais cela n'a pas été retenu...(donc sécher les cours pour une fête religieuse n'est pas forcément la marque d'un séparatisme à mes yeux). Des chiffres plus révélateurs : 40% des profs sont confrontés à des absences de jeunes filles à des cours d'éducation physique et sportive ou à des cours de natation pour des raisons religieuses, 28% à des refus d'entrer dans des lieux à caractère religieux lors de sorties scolaires, 21% à des refus de donner la main à une personne au nom de convictions religieuses et même, 8% au refus d'assister à un cours de musique en raison de convictions religieuses.

Face à ces atteintes à la laïcité, une question se pose : les enseignants sont-ils soutenus par leur hiérarchie ?

⁶ <https://www.ifop.com/publication/droit-au-blaspheme-laicite-liberte-denseignement-les-lyceens-daujourd'hui-sont-ils-paty>

⁷ <https://charliehebdo.fr/2021/10/religions/samuel-paty-an-apres-profs-abandonnes-front>

Ce qui m'a marqué dans mon enquête⁷, c'est que peu de profs acceptaient de témoigner de leurs difficultés et tous demandaient absolument l'anonymat. Il y avait probablement la peur de recevoir des menaces de la part de certains élèves, mais surtout, étonnamment, plusieurs étaient davantage effrayés par d'éventuelles représailles de la part de leur hiérarchie. Malgré les discours très volontaristes de Jean-Michel BLANQUER, les enseignants se sont sentis totalement abandonnés sur ce sujet. Le « pas de vagues » a laissé des traces et serait encore à l'œuvre, pas forcément au niveau du ministère, ça peut être à d'autres échelons, chef d'établissement ou académie...

Un exemple du « pas de vague » : au collège des Battières à Lyon⁸ : quelques jours après Samuel PATY, un enseignant du collège est agressé verbalement par un parent d'élève qui le traite « d'islamophobe »... Tout provient, là encore, de propos mal compris par l'enfant, qui le rapporte à son père, puis cela prend des proportions énormes. On est alors quelques jours après l'assassinat de Samuel PATY, mais dans ce collège, rien n'est fait, ou presque, pour défendre le professeur, pas un seul appel de soutien de la part du rectorat. Il a fallu que les enseignants lancent une grève à la rentrée de janvier et médiatisent l'affaire pour que les choses bougent et qu'il soit proposé une solution au professeur.

II. Comment expliquer ces atteintes à la laïcité ?

Premier point, dans certains cas, une influence de l'islamisme. Certains enseignants me disent constater que des prédicateurs religieux sont à l'affût autour d'établissements scolaires. Il existe aussi plusieurs associations d'aide aux devoirs qui sont influencées par des idéologies religieuses, frères musulmans ou salafistes. Certains islamistes ont ainsi une volonté d'entrisme dont il faut avoir conscience. On peut le comprendre notamment dans ce livre incontournable, du chercheur Hugo MICHERON, (« *Le djihadisme français, quartiers, Syrie, prisons* »), en particulier le tout dernier chapitre intitulé l'après-Daech⁹ dans lequel il interviewe plusieurs djihadistes en prison. Des témoignages édifiants. Ces djihadistes estiment qu'ils ont été trop « rapides » en optant pour la violence et les attentats et que désormais, il s'agira de convaincre, de faire en sorte qu'une grande majorité de la population musulmane en France soit acquise à leur cause. Leur objectif désormais, est de réaliser une sorte d'entrisme dans la société en devenant avocat ou même enseignant. L'école est clairement une cible pour ce « soft power » islamiste.

⁸ <https://charliehebdo.fr/2021/01/societe/a-lyon-le-rectorat-lache-les-profs-laiques/>

⁹ <https://charliehebdo.fr/2022/01/societe/islamisme-a-bas-bruit-les-habits-neufs-des-djihadistes/>

Autre facteur de la remise en cause de la laïcité, les lycéens adoptent de plus en plus une vision à l'anglo-saxonne, communautariste de la laïcité. Celle-ci vise plutôt à assurer la liberté de conscience et à faire vivre les religions les unes à côté des autres que de limiter le pouvoir des religions. C'est ce que montre par exemple une enquête réalisée par l'IFOP pour la LICRA en mars 2021 auprès de 1 000 lycéens¹⁰. Selon cette enquête, 52% sont favorables au port des signes religieux dans les écoles, soit une proportion deux fois plus grande que dans la population adulte (25 %). A la question « Les normes et règles édictées par votre religion sont plus importantes que les lois de la République », ils sont 40% à répondre oui. Ils seraient même 65% chez ceux se présentant comme musulmans (à noter toutefois que la proportion de musulmans dans le panel du sondage est relativement faible pour que cela soit statistiquement irréfutable).

Lié éminemment à la question de la laïcité, la question du blasphème. Là où critiquer, se moquer des religions pour les faire descendre de leur piédestal était une démarche de gauche, aujourd'hui cela est perçu comme « raciste ». Selon ce même sondage, 52% des lycéens ne sont pas favorables au blasphème. 78% sont opposés au blasphème chez les jeunes se présentant comme musulmans.

Je rappelle d'ailleurs cet exemple le plus concret et flagrant de cette incompréhension du blasphème aujourd'hui : l'ampleur des menaces envers la jeune Mila, qui avait blasphémé sur les réseaux sociaux (après avoir reçu des insultes lesbophobes). Elle a reçu plusieurs milliers de menaces de mort. Et pas seulement de personnes religieuses elles-mêmes. En lisant les PV d'audition de personnes mises en examen pour l'avoir menacé, je me suis rendu compte que beaucoup se présentait comme athées¹¹. Assez inattendu ! Pour comprendre la situation aujourd'hui, je crois qu'il est important de prendre conscience que le refus du blasphème n'est pas le fait que de personnes très religieuses. Tout en étant athées, elles ne supportaient pas que l'on critique une religion. Cela s'explique par le fait que la religion est devenue une nouvelle identité. Si bien que la différence - fondamentale, inscrite dans la loi - entre s'en prendre à un dogme (c'est-à-dire le droit au blasphème) et s'en prendre au croyant lui-même en tant qu'individu (qui est condamné) n'est plus du tout comprise. La religion devient une identité, au même titre que la couleur de peau.

¹⁰ <https://www.ifop.com/publication/les-lyceens-le-droit-a-la-critique-des-religions-et-les-formes-de-contestations-de-la-laicite-a-lecole>

¹¹ <https://charliehebdo.fr/2021/06/religions/harceleurs-de-mila-je-suis-debile-il-ny-a-pas-dautre-explication>

Il y a beaucoup de pédagogie à faire aujourd’hui pour expliquer le droit au blasphème.

Ajoutons que, pour la plupart de ces ados, cette remise en cause de la laïcité et de la liberté d’expression s’effectue au nom d’une pseudo lutte contre les discriminations... La fondatrice du collectif d’enseignants Vigilance Collèges Lycées, Delphine GIRARD, constate qu’il y a une confluence entre deux « idéologies identitaires » chez les élèves : d’un côté, ceux qui pensent que la laïcité se dirige contre eux en tant que musulmans, et ceux que l’on pourrait qualifier de « woke » et qui les soutiennent dans cette interprétation. Elle percevait une sorte d’alliance entre ce que l’on peut appeler le « wokisme », et certains élèves très religieux. J’ajoute, il me semble que l’on peut constater aussi que les ados qui n’ont pas du tout été élevés dans la religion la perçoivent comme quelque chose de nouveau et de « cool », une « valeur » à défendre, sans trop comprendre, par manque de culture et de transmission, l’emprise qu’elle peut avoir sur les consciences.

On constate ainsi qu’un certain nombre d’élèves remet la religion au centre de sa vie et ne considère plus la laïcité comme émancipatrice. La sociologue et membre du Conseil des Sages de la laïcité, Dominique SCHNAPPER soulignait dans une interview au Monde¹² qu’il y a eu un problème de transmission de la laïcité, d’une génération à l’autre. Dès lors, on doit se poser la question :

III. Comment renouer avec la transmission de la laïcité?

Ce serait terrible d’être définitif sur la manière de pensée d’une génération. Ce sont des jeunes, par définition, ils peuvent changer leur point de vue sur le monde.

Ils sont en partie le produit de ce qui est aujourd’hui le plus « tendance » comme manière de penser, ça ne veut pas dire qu’ils n’évolueront pas.

J’évoquerai une première piste : la plus importante, trop souvent oubliée, celle de la mixité sociale dans les établissements scolaires. On ne peut pas lutter contre l’islamisme dans des établissements et des territoires où l’entre-soi religieux, social et culturel règnent. Cela peut créer parfois de nouvelles normes et des pressions entre élèves.

¹² https://www.lemonde.fr/education/article/2021/12/10/laicite-a-l-ecole-on-ne-doit-pas-avoir-une-politique-basee-sur-le-ressenti-ou-le-ressentiment-des-eleves_6105463_1473685.html

Il faut aussi être hyper vigilant quant à l'influence de l'islamisme, via des prédicateurs, les réseaux sociaux, mais aussi via l'entrisme au sein d'associations extérieures à l'Éducation Nationale, comme des associations d'aide aux devoirs.

Autre point, il s'agit de trouver un discours qui permette de renouer avec une laïcité qui soit perçue comme émancipatrice et non coercitive. Cela ne veut pas dire changer les fondamentaux de la laïcité, elle ne doit pas être « plurielle », il n'y a pas d'adjectif à lui apposer, mais certains discours sont clairement contre-productifs pour transmettre la laïcité. Certains profs y compris très volontaristes (qui font venir *Charlie Hebdo* pour parler de caricatures, par exemple) estiment que le discours de « laïcité de combat » de Blanquer a pu desservir leur cause. La laïcité ne doit pas être perçue comme clivante pour pouvoir être transmise.

Plusieurs enseignants ont eu des difficultés à enseigner la laïcité, particulièrement cette année, alors que les candidats d'extrême-droite l'ont instrumentalisée à tort et à travers. Une prof a dû un jour rassurer une élève qui portait un voile en dehors du lycée, à qui une personne avait dit : « *Retourne chez toi* ». La prof a dû lui expliquer que ce n'est pas ça, la laïcité.

La question sémantique a parfois pris trop de place. Par exemple les polémiques autour de l'islamo gauchisme et du « wokisme » ont braqué beaucoup de profs, suscité une levée de boucliers plutôt que de convaincre.

Il s'agit aussi de ne pas passer sous silence certaines atteintes dont on parle trop peu, qui passent sous le radar des médias, dû cette fois-ci à des parents proches de l'extrême droite : en collège rural, aux alentours d'Amiens, une enseignante en histoire-géo nous raconte¹³ que chaque année, dans le cadre du programme de cinquième sur la naissance du monde musulman et le Moyen Âge, elle organisait une visite de mosquée et celle d'une cathédrale. Sur 100 élèves, chaque année, trois ou quatre familles refusaient que leur enfant visite la mosquée. Un parent a même mis sur le cahier de correspondance : « *Mon enfant ne travaillera pas sur ce chapitre car je rejette le monde musulman* »... Il s'agit là aussi de remise en cause des cours, de remise en cause de la laïcité.

Autre piste, pour renouer avec une transmission de la laïcité... « Canaliser » l'aspiration de certains jeunes au « wokisme » tout en étant ferme sur certains points. Je m'explique : ils sont sensibles à la lutte contre les discriminations. De cela, on pourrait se réjouir. C'est plutôt une bonne nouvelle. Cette aspiration à ne pas

¹³ <https://charliehebdo.fr/2021/10/religions/samuel-paty-an-apres-profs-abandonnes-front>

passer sous silence les exactions de la colonisation ou à rappeler, par exemple, le rôle de Colbert dans l'élaboration du Code Noir, cette volonté d'avoir une histoire plus précise, plus juste me semble louable et à encourager. Ces revendications ne font pas de ces élèves de dangereux communautaristes. En revanche, il faut savoir tracer une ligne rouge lorsque la lutte contre les discriminations passe par la valorisation du religieux. Il faut être très clair sur le fait que les injonctions religieuses ne passent pas au-dessus des lois de la République, que le droit à critiquer les religions soit toujours perçu comme émancipateur et non raciste. Voilà ce que j'appelle « canaliser » l'aspiration des jeunes au « wokisme ».

Autre élément, la formation des enseignants à la laïcité. Certains d'entre eux reconnaissent qu'ils ne sont pas toujours à l'aise pour parler de ce sujet. A part les profs d'histoire-géo, ils ne se sentent pas armés pour en parler. Des formations ont été mises en place depuis l'année dernière, qui doivent se développer sur 4 ans, avec la formation de 100 grands formateurs puis de 1 000 autres qui formeront à leur tour des référents dans chaque académie puis chaque enseignant.

Pour ajouter de la complexité à ce sujet, le rapport des enseignants à la laïcité semble évoluer d'une génération à l'autre. Une enquête de l'IFOP de juillet 2021¹⁴ montre qu'il y a une fracture entre les jeunes enseignants et les plus anciens. Les jeunes enseignants en ont une vision surtout juridique, une vision plus communautariste à l'anglo-saxonne. Donc c'est aussi le corps professoral qui est en train de changer, en parallèle des élèves.

Enfin, dernière piste pour renouer avec la laïcité, revaloriser les profs et le service public. Cela ne semble ne pas être le même sujet et pourtant ça l'est ! Les enseignants sont en souffrance. Leur première préoccupation, c'est la dévalorisation de leur métier, à la fois au niveau financier et symbolique. Si bien que leur parole ne porte plus. Elle est décrédibilisée, leurs moyens d'actions limités. L'impact sur les élèves n'est plus le même qu'auparavant.

On assiste à une terrible crise des vocations. Cette année, il n'y a pas assez de candidat au Capes de math ni à celui d'allemand. Il y aura 1 728 postes non pourvus de professeurs des écoles en Ile-de-France.

¹⁴ <https://www.ifop.com/publication/les-enseignants-la-laicite-et-la-place-des-religions-a-lecole>

On en est même à mettre en place des « jobs dating » dans certaines académies pour recruter. C'est humiliant pour les profs ! On s'inquiète des formations sur la laïcité, c'est très bien, mais encore faut-il que les élèves aient un prof devant eux ! Cela paraît incroyable, mais certains profs ne sont pas remplacés pendant 4 mois y compris des enseignants d'histoire-géo censés enseigner la laïcité dans le cadre de l'EMC. Dès lors, la question n'est même pas de savoir si celui-ci est suffisamment formé ou pas.

On assiste à une crise des vocations : de moins en moins de candidats et de plus en plus de démissions¹⁵. Ce problème de recrutement a pour conséquence une présence de plus en plus importante de contractuels. Or, ces contractuels qui ne sont pas passés par le circuit de l'Éducation nationale, comment s'assurer de leur acceptation des valeurs de la République ? Une prof de lycée pro m'a raconté avoir eu pour collègue un contractuel qui refusait de serrer la main de ses collègues femmes. C'est exceptionnel mais révélateur d'un problème.

Qu'en est-il aussi des établissements privés ? Il n'y a pas de formation à la laïcité pour les professeurs des établissements privés puisqu'ils ne sont pas formés par l'Éducation nationale. Rappelons aussi cette survivance étrange des écoles hors contrats. Le CNAL a pu obtenir récemment 200 rapports d'inspection¹⁶, édifiants, qui montrent que dans certaines écoles ultra catholiques, on place les valeurs du catholicisme devant les valeurs de la République, et que les savoirs fondamentaux ne sont pas respectés. C'est aussi la possibilité même des écoles hors contrats qui permet l'apparition des écoles coraniques. La loi autorisant les écoles hors contrat est mal faite : on peut en créer trop facilement, sur simple déclaration, et c'est une fois qu'elles sont créées qu'il y a des inspections, il faudrait précisément l'inverse.

En guise de conclusion, je souhaiterais évoquer un reportage¹⁷ que j'ai réalisé dans un lycée professionnel en Bretagne, qui est la preuve que c'est possible ! Que l'on peut transmettre la laïcité à tous les élèves, à condition d'en avoir la volonté et les moyens. Une prof d'histoire-géo et de lettres de lycée pro, a décidé, après Samuel PATY, de consacrer pas moins d'un mois et demi à la laïcité, pour des filières professionnelles

¹⁵ <https://charliehebdo.fr/2022/06/societe/education-nationale-mode-demploi-pour-degouter-les-profs>

¹⁶ <https://charliehebdo.fr/2022/03/societe/ecoles-hors-contrat-territoires-perdus-education-nationale>

¹⁷ <https://charliehebdo.fr/2022/01/religions/le-chevalier-de-la-barre-contre-daech-enseigner-la-laicite-et-la-liberte-dexpression>

(CAP électricité, filières service à la personne). Cela montre deux choses : que tous les élèves doivent avoir droit à ce type de cours, et que c'est possible de les intéresser à ce sujet. Son inspecteur d'académie lui a donné son accord pour ce programme spécial pendant un mois (sur 10 séquences). J'ai pu assister à plusieurs de ses cours, et c'était impressionnant de voir la progression des élèves. Ce qui est marquant, c'est qu'elle les amène à considérer d'eux-mêmes la laïcité comme indispensable à la liberté. Elle leur fait étudier le Tartuffe de Molière, puis l'histoire du Chevalier de la Barre. Là ils sont « choqués » de découvrir le fanatisme de la religion et son emprise sur la société. D'eux-mêmes, ils reconnaissent que pour éviter ce fanatisme, il faut mettre en place une séparation de l'Église et de l'État. Ensuite, les lois sur l'école laïque, la loi de 1905, etc, deviennent un aboutissement logique. Dans ses dernières séquences, elle aborde le blasphème, elle parle de *Charlie Hebdo*. Elle montre la caricature de Mahomet réalisée par Cabu, et ça passe sans problème ! A la fin, elle leur fait dessiner eux-mêmes des caricatures.

On l'a vu, il y a bien des motifs d'inquiétude quant au respect de la laïcité à l'école et à la liberté d'expression. Celle-ci ne doit plus être perçue comme punitive par certains jeunes, mais bien comme une condition de la liberté. Cette transmission est une urgence et une nécessité pour réinstaurer l'école de la République.

Sources :

<https://charliehebdo.fr/2022/06/religions/la-laicite-est-une-forme-de-dictature-le-fiasco-dun-concours-deloqueunce>

https://www.liberation.fr/checknews/toulouse-un-collegien-a-t-il-fait-lapologie-du-terrorisme-sans-etre-sanctionne-par-letablissement-20210628_TPJWGJB7TBCANPWUS7ZRYVBP3U/?redirected=1&redirected=1

<https://www.ladepeche.fr/2020/10/21/pres-de-toulouse-une-enseignante-depose-plainte-apres-des-menaces-concernant-un-cours-sur-le-port-du-voile-9154346.php>

<https://www.ifop.com/publication/droit-au-blaspheme-laicite-liberte-denseignement-les-lyceens-daujourd'hui-sont-ils-paty>

<https://www.ifop.com/publication/les-lyceens-le-droit-a-la-critique-des-religions-et-les-formes-de-contestations-de-la-laicite-a-lecole>

<https://www.ifop.com/publication/les-enseignants-la-laicite-et-la-place-des-religions-a-lecole>

<https://charliehebdo.fr/2022/01/religions/le-chevalier-de-la-barre-contre-daech-enseigner-la-laicite-et-la-liberte-dexpression>

<https://charliehebdo.fr/2021/01/societe/a-lyon-le-rectorat-lache-les-profs-laiques/>
<https://charliehebdo.fr/2021/10/religions/samuel-paty-an-apres-profs-abandonnes-front>

<https://charliehebdo.fr/2022/06/societe/education-nationale-mode-demploi-pour-degouter-les-profs>

<https://charliehebdo.fr/2022/03/societe/ecoles-hors-contrat-territoires-perdus-education-nationale>

Réinstituer l'École : de la nécessité de préserver les concours de recrutement

Mireille QUIVY,

Agrégée de littérature anglaise, docteur en linguistique appliquée, anciennement maître de conférences en linguistique anglaise (Université de Rouen), Vice-présidente de la Commission Nationale Permanente de la Laïcité du Grand Orient de France

Pourquoi aujourd'hui plus que jamais devons-nous nous inquiéter face à l'effondrement programmé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ?

La sempiternelle « crise » qui faisait périodiquement la Une des quotidiens semble avoir contaminé depuis quelques temps déjà tous les degrés de la sphère éducative, de la maternelle à l'université. Les symptômes en sont patents à tous les niveaux : pléthore d'élèves par classe, incapacité d'un pourcentage croissant d'entre eux à maîtriser les fondamentaux de la lecture, de l'écriture, de l'orthographe et des quatre opérations de base du calcul ; taux extrêmement inquiétant de 10% d'illettrés et de 25 % de *peu lecteurs* (deux à trois pages au maximum) ; programmes décharnés de leurs savoirs jusqu'à en devenir exsangues ; effacement progressif de la mission d'émancipation que s'était donnée l'École au profit d'un idéal *pédagogue* d'acquisition de compétences et d'appropriation du savoir par l'élève lui-même, par *imprégnation*, qui répond aux demandes éphémères et volatiles du marché et de l'entreprise ; entrée en dépression de tout un système éducatif qui, ne sachant pas quel dogme pédago-sociologique va bien pouvoir sortir à la prochaine rentrée, en viendra à se résigner, à exécuter, malgré qu'il en ait, de nouveaux... nouveaux... nouveaux projets plagiant éhontément l'offre d'établissements religieux sous et hors contrat...

Quand le pouls de l'École républicaine se fait à ce point arythmique, c'est toute la République qui s'essouffle et, à terme, se voit réduite à languir de son oxygène laïque, puis, ultimement, à renoncer à cet idéal qui fait son ADN : protéger, renforcer et assurer la liberté de conscience de ses futurs citoyens et doter les élèves des outils de cette résistance intellectuelle qui leur permettra de retrouver dans la culture, les lettres, la science, l'histoire, les valeurs universelles qui font crucialement défaut à *l'air du temps*.

Car pour que vive l'École, il ne suffit pas d'y faire entrer des élèves, il faut égale-

ment assurer la pérennité d'un vivier d'enseignants de qualité, reconnus aptes à dispenser les savoirs qu'ils ont acquis au fil de longues années d'étude sanctionnées par un concours professionnalisant.

Il était autrefois une jolie métaphore qui désignait instituteurs, professeurs, universitaires : *le corps enseignant*. C'est ce corps qui est aujourd'hui en grande souffrance. Réforme vide de sens après réforme dépourvue de Raison, déstructuration des programmes d'acquisition de connaissances au profit d'une diversification aléatoire des compétences, désorganisation des examens nationaux en validations régionales pour n'être plus, à terme, que des épouvantails improbables sur lesquels fondent se percher les nouvelles générations d'étourneaux du printemps..., consacrant leur inutilité.

Ce corps s'est appauvri, amenuisé, dévitalisé et l'on voudrait même, paraît-il, lui enlever toute marque de reconnaissance qui pourrait encore valoriser les membres qui le composent.

Comment ferait-il encore envie ? À qui ?

Alors, après que la cloche a eu sonné la fin de l'École de maintenant pour envisager celle du « futur » — signal d'un coup de grâce bientôt porté à une institution désorientée et désormais à merci après cet hallali final — certains experts auto-proclamés semblent convaincus qu'il serait plus sensé d'en finir avec l'École publique laïque, gratuite et mixte, et ses multiples corps complémentaires : ces corps institués, s'inscrivant donc dans l'universel, ces défenseurs du service public qui, depuis bien plus d'un siècle, contre vents et marées, ont maintenu l'École en vie ; eux qui ont donné tout ce qu'ils (s-)avaient pour la pérenniser, eux qui se sont battus, entourés de leurs pairs, pour assurer leur mission éducative, parfois sous la menace et au péril de leur vie, et, souvent, dans l'indifférence coupable d'une administration réfugiée par gros temps sous le petit parapluie paradoxal d'une hiérarchie aphone...

Comment cette hiérarchie déconnectée du contexte immédiat prendrait-elle donc la mesure de la contestation de certains parents et, par ricochet, de leurs enfants, des valeurs et des principes de l'École républicaine ? Ne devrait-elle pas s'indigner de la mise en cause de la légitimité des maîtres par des sachants auto-proclamés

¹ Franck COSSON, « L'incorporel politique : corps propre et corps institué », *Le Portique* [En ligne], Archives des Cahiers de la recherche, Cahier 1 2003, mis en ligne le 17 mars 2005, consulté le 2 mai 2022.

URL : <http://journals.openedition.org/leportique/368>

qui décrètent que ce qui est enseigné ne satisfait pas aux critères de leur vérité faite de relativité et, partant, réfutable ?

Ne faut-il pas plutôt décider d'un acharnement républicain qui empêche l'École de périr à petit feu et lui fasse retrouver les lettres et titres de noblesse de l'Instruction publique telle que la concevait Condorcet ou que la rêvait Jean ZAY ? Où sont les modèles aujourd'hui ? Qui incarne l'exigence républicaine, la résistance face à la déstabilisation organisée, voire l'intimidation ou la menace ? Un Samuel PATY, c'est certain, mais qui d'autre, vivant, et désireux de le rester, une fois l'émotion passée ? Beaucoup d'enseignants...

Devenir enseignant : le parcours de battants

Pour s'engager dans la voie professionnelle de l'enseignement, un bachelier doit suivre et réussir un parcours de cinq années qui, nonobstant le choix d'une spécialité lui conférant une licence après trois ans — souvent plus — de travail assidu, le contraint désormais à suivre et réussir deux années de master lors desquelles une alternance de stages en situation et de cours de pédagogie lui seront imposés en Faculté et en INSPÉ. Au terme de ces cinq années, le concours validera la capacité intellectuelle et les compétences professionnelles supposées de cet étudiant. Supposées, car les formations reçues sont très largement remises en question : formateurs déconnectés du monde des premier et second degrés, idéologie résolument et indéfectiblement *pédagogue*, grâce à laquelle le niveau des élèves n'a cessé de baisser, cet élève supposé acteur de son propre apprentissage, dans un rêve d'autodidaxie sur fond d'imprégnation naturelle n'ayant cure du *par cœur*, de la démonstration, de l'expérimentation, en un mot, de la *leçon*. Ce ne sont plus les inspecteurs qui sont gadgets, mais les formations données aux futurs enseignants : bienveillance, écoute respectueuse de l'enfant, acceptation de sa parole... Faut-il ainsi infantiliser les enseignants ? N'oublions pas qu'ils ont passé des examens très sélectifs pour pouvoir en arriver là...

Il y a dix ans, sur une promotion de 400 étudiants de première année, environ 3/10 étaient reçus au concours de professeur des Écoles, CRPE, 1/10 était reçu au Capes, certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, et 1/100 à l'agrégation, après avoir parfois présenté ces trois concours plusieurs fois, sans aucune certitude de réussir.

Aujourd'hui, malgré l'ouverture maximale des places aux concours, la baisse dras-

tique des barres d'admissibilité et d'admission, le métier ne fait plus recette alors que nombre d'étudiants le voyaient comme un idéal, une vocation, sachant qu'ils courraient le risque de finir sans aucun emploi avec un bac+5.

Quelques chiffres pour mieux comprendre les enjeux actuels :

Beaucoup s'alarment de constater que le nombre de candidats aux concours d'enseignement se réduit année après année jusqu'à devenir inquiétant. Il était de coutume d'admettre aux épreuves orales du capes ou de l'agrégation 2,5 fois plus de candidats qu'il n'y avait de postes. Puis ce fut 2 fois plus. Aujourd'hui, le nombre d'admissibles aux épreuves écrites ne suffit plus, dans certaines matières, à remplir les postes proposés.

Pour le premier degré :

Pour 8323 postes, 9597 admissibles, ce qui correspond à un ratio de 115%.

Pour le second degré : 8000 postes ont été supprimés dans le second degré en 5 ans malgré des effectifs élèves en hausse.

Postes / admissibles :

Maths : 1035 / 816 ; Lettres : 755 / 720 ; Lettres classiques : 134 / 60 ; Allemand : 215 / 83 ;

Anglais : 781 / 904 ; Espagnol : 320 / 490 ; SES : 121 / 175.

Lycée professionnel

Une grande majorité des 27 disciplines n'atteint pas le ratio attendu de 2 admissibles pour un poste. Pour 4 d'entre elles, le nombre d'admissibles est inférieur au nombre de postes.

Maths sciences 201 admissibles / 240 postes ; Lettres allemand 3 admissibles / 5 postes ;

Génie civil ETE 15 admissibles / 27 postes ; Biotechnologies 137 admissibles / 190 postes.

Pourquoi cette désaffection ?

Les conditions de rémunération et de travail font fuir les candidats : 1,1 fois le SMIC.

La réforme du concours a repoussé en M2 un concours qui avait lieu en M1 sans aucune mesure transitoire.

Les nouveaux dispositifs de M2 MEEF, que ce soient le stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) ou le contrat d'alternance (ECA), ont induit une charge de travail importante pour les candidats et une réduction drastique des cours et des temps de préparation des épreuves écrites.

125 euros de gratification mensuelle pour les M2 SOPA ont été versés plusieurs mois après la rentrée de septembre, et aucune aide n'est mise en place pour les autres candidats déjà titulaires d'un Master, décourageant de nombreux candidats inscrits en octobre qui ont abandonné avant les épreuves. [[Candidats concours 2022 : une baisse inquiétante - SNES-FSU](#)]

Car que faire avec un master enseignement si l'on ne réussit pas les concours ? Être vacataire ? Contractuel ? Occasionnel ? Suppléant ? Le choix ne manque pas... Lorsque l'on parle d'étudiants démotivés, alors qu'en plus de leurs cours on en retrouve certains caissiers au supermarché local ou serveurs dans un fast-food qui convaincraient plus d'un de jeûner, notre devoir n'est-il pas de nous indigner ? Il existe bien sûr des étudiants « fantômes », mais ils sont une minorité. La plupart sont travailleurs, assidus et prêts à sacrifier plusieurs années pour pouvoir être enseignants.

Le processus est d'ailleurs le même, que l'on souhaite enseigner en maternelle, primaire, en secondaire, classe préparatoire ou BTS, ou, depuis trente ans maintenant, en tant que professeur détaché à l'université, capésien, PRCE ou agrégé, PRAG. Ce dont on peut être surs, c'est que les enseignants qui ont validé ce cursus sanctionné par un concours de recrutement de l'Éducation nationale sont des personnes de valeur car ce sont des personnes méritantes, qui ont foi en nos institutions et ont à cœur de transmettre ce qu'elles ont reçu à ceux qui seront prêts à le recevoir, quelles que soient les difficultés conjoncturelles.

Ce ne sont pas eux qui dévaluent les programmes et amaigrissent leurs contenus ; ce sont ces concepteurs des formations initiales qui raisonnent en technocrates et non pas en responsables éclairés de la transmission des savoirs et des pratiques. Enseigner, c'est être au cœur du vivant et apprendre à le gérer avec respect, mais aussi avec fermeté, avec cette autorité naturelle que confère la maîtrise reconnue des connaissances transmises.

Les enseignants, des personnes de valeur ...

Pour mesurer la valeur, il convient de disposer de critères qui permettront de construire une échelle, et de procéder à plusieurs évaluations successives (baccalauréat, licence, master, capes, agrégation, doctorat) par des spécialistes des matières évaluées, possédant au minimum les mêmes grade et diplôme que ceux auxquels

les candidats aspirent. Ces évaluations annuelles se confirment et se renforcent l'une après l'autre, jusqu'à la professionnalisation. Rappelons que le bac est la première année de l'enseignement supérieur et qu'il ne viendrait à l'idée d'aucun rectorat de demander à un professeur de philosophie de corriger des copies de langue vivante ou d'évaluer un élève à l'oral, en histoire géographie. Chaque professeur est en charge de sa matière, du début à l'évaluation terminale.

Alors comment un chef d'établissement, qui n'a bien souvent enseigné que très peu de temps avant de choisir une carrière administrative, pourrait-il avoir la compétence innée de juger de l'aptitude d'un candidat à résoudre l'intégrale d'un polynôme s'il n'est pas mathématicien, ou celles d'un candidat à la fonction de professeur de langues, vivantes ou mortes, s'il n'en connaît aucune ? Comment un administratif du rectorat qui, de par la nature de sa profession n'a peut-être jamais mis les pieds dans un établissement scolaire, le pourrait-il lui aussi, lors d'une entrevue dite de *job dating* ?

Que l'on confie ainsi à des personnes lambda la mission d'enseigner, hors concours de recrutement, semble une démarche pour le moins aussi hasardeuse que dangereuse ; elle augure d'un retour à une polyvalence approximative des personnes sélectionnées qui conduira peu à peu à une *médiocratisation* systémique de l'École.

Les enseignants, des personnes méritantes

Ah ! le mérite ! Ce mérite sur lequel reposait la réforme mise en œuvre par Jean ZAY. Le mérite n'est-il pas en passe de devenir ce que l'on appelait jadis *un gros mot* ? Une *incivilité*, dirait-on aujourd'hui.

D'ailleurs, le glas a-t-il aussi sonné pour l'Ordre du Mérite, créé le 3 décembre 1963, ordre universel qui récompense les mérites distingués et est censé encourager les forces vives de la République, quels que soient leur activité, leur âge, leur origine culturelle ou sociale ? Porter cet insigne, c'est être reconnu pour avoir participé au rayonnement de la Nation, symbolisé le civisme, l'engagement au service de tous.

N'en était-il pas ainsi des Palmes académiques ? Ordre impérial, créé en 1808, restitué en 1955 par le Président Faure. Les palmes académiques récompensaient les professeurs « les plus recommandables par leurs talents et services ». Le nombre possible de lauréats a été réduit de près de moitié... en 2018.

Deux Ordres, eux aussi, menacés, en voie d'extinction ?

Ils avaient pour vocation de reconnaître le mérite et les efforts de ceux qui les recevaient, et de consacrer leur engagement républicain au service de la nation, qu'ils soient militaires, enseignants ou administratifs.

Le mérite avait un sens et une reconnaissance qu'il conviendrait de réhabiliter au lieu de le donner en pâture à des extrémismes qui en dévoient le sens comme ils dénaturent le mot *instruction* ou le mot *effort*, en faisant des mots d'ordre politiques totalement étrangers à la philosophie éducative qui les a promus. Oui, le mérite rime avec effort et désintéressement, avec une éthique du travail bien fait et de la générosité nécessaire à qui dispense le savoir sans compter. C'est ainsi que l'instruction peut se propager et profiter à tous, jusqu'à ce que la société entière en soit bénéficiaire. N'est-ce pas là l'idéal démocratique appliqué à l'enseignement ? Cette sortie de l'état de minorité qui consacre la liberté de conscience et l'autonomie et permet à chacun d'exploiter à sa mesure son potentiel d'émancipation ? Le mérite ne ferait-il plus partie du pacte républicain ? Est-il acceptable qu'il soit supplanté par une démagogie complaisante et, mot galvaudé s'il en est, *bienveillante* qui nie le progrès ?

La réussite à un concours honore le travail, la persévérance, et renforce la conviction que le progrès de tous repose sur le progrès de chacun.

C'est ainsi que République, démocratie et méritocratie peuvent se rejoindre et s'unir dans le projet éducatif.

Massification et destruction

La loi Haby a créé le collège unique, supprimé les filières ; le ministre Chevènement a vu son projet de 1985 de conduire 80% d'une classe d'âge au bac largement dépassé : ce sont près de 100% des élèves qui sont désormais bacheliers au sortir de la classe de Terminale. Pour ce faire, les redoublements et classes de transition étant devenus obsolètes, la baisse du niveau général était inévitable afin de résorber les inégalités de compétence ; en apparence seulement, malheureusement. Car ce qui n'est pas acquis dans une progression programmatique établie ne pourra l'être ultérieurement, sauf à bénéficier d'une aide personnalisée. Et n'oublions pas que ces élèves sont les enseignants de demain...

La baisse de niveau a entraîné une désaffection de l'École publique et vu les élèves

à haut potentiel se diriger vers des établissements privés où ils bénéficient de toute l'attention requise pour leur épanouissement intellectuel.

C'est ainsi que sur les 100 premiers lycées français, 88 sont des établissements privés... La réussite scolaire semble bien être de nouveau dictée par l'origine sociale et culturelle.

Des bourses sont décernées, des classes dédoublées, mais tant que l'affectation dans un lycée ou l'accès au supérieur seront l'œuvre d'algorithmes, autant s'en remettre au tirage au sort.

Ce ne sont pas seulement les filières, la culture générale, les performances individuelles qui sont aujourd'hui déconstruites par des réformes systémiques aussi inefficaces que nocives.

Ce qui se met en place, c'est la sanctification d'un système binaire clivant sous couvert de professionnalisation anticipée, de réponse aux besoins de la Nation ou de dualisme scolaire assumé, voire revendiqué. Et c'est l'élite issue des Grandes Écoles qui a entrepris de déconstruire depuis cinq ans tout ce qui a pu la conduire là où elle est, dernier témoin de la grandeur passée d'un système méritocratique efficient. Comme on l'entend parfois, *elle a tiré l'échelle derrière elle*. On pourrait également dire qu'*elle brûle ses vaisseaux*.

Or ce n'est pas parce qu'un problème est difficile qu'il est impossible de le résoudre. Ce n'est pas parce qu'il y a deux fois plus de places à un concours qu'il n'y a de candidats potentiellement admissibles qu'il faut supprimer ce concours. Il suffit de rendre plus attractif, plus valorisant, plus en phase avec le réel le métier auquel il est censé donner accès, et qu'il soit enfin plus respectueux des personnes qui s'engagent à entrer dans cette voie professionnelle exigeante.

Car derrière la désagrégation progressive du mérite se profilent les spectres du relativisme culturel et d'un égalitarisme sélectif — osons l'oxymore...

Ce n'est pas non plus en défiant la Raison et en important dans l'Hexagone la discrimination positive en vogue outre-Atlantique que l'École progressera. Si les critères de sélection ne sont progressivement plus académiques et sont supplantés par des données socio-culturelles, cela éloignera encore un peu plus des concours ceux qui croyaient en la méritocratie.

Car quelle que soit la discrimination, positive ou négative, c'est le principe d'égalité qui est bafoué au profit d'un différentialisme de circonstance dont les critères pourront changer au gré du vent, et qui ouvre plus de fractures qu'il ne comble d'inégalités — des difficultés d'acquisition intellectuelle ne pouvant être comblées par une valorisation socio-culturelle ponctuelle.

La reconnaissance du mérite était fondatrice de la résolution prise la nuit du 4 août 1789 : chacun y était dit pouvoir faire ses preuves en cultivant ses talents individuels et en se confrontant à ses pairs pour renforcer sa compétence. Essayons de ne pas oublier que nous vivons depuis lors dans une République de laquelle sont exclus les privilèges, et où seule est avérée l'égalité de tous en droit.

Être titularisé par un concours, ce n'est pas être privilégié, c'est être reconnu. Alors il faut aussi faire de l'enseignement professionnel une voie d'excellence et valoriser les professeurs qui y enseignent.

Conserver des concours nationaux

À terme, de *job dating* en choix aléatoire exercé par des administratifs, c'est le niveau même des enseignants qui va devenir problématique jusqu'à ce qu'ils disparaissent, remplacés par les algorithmes de *l'école du futur*, telle que déjà pensée par des informaticiens en 2015.

Car dans le même temps, une élite anti-élite est en train de naître, sortant des limbes de la post-vérité, armée d'interdits et de mesures radicales pour imposer sa vision d'une société déshumanisée et toujours plus clivée.

Face à ce rejet de tout ce qui connote le pouvoir de la rationalité, comment de jeunes titulaires pourront-ils trouver en eux les ressources vitales pour continuer d'enseigner ce qui constitue le fonds constitutif de notre culture, aussi diverse que nécessaire ? Certains commencent à démissionner.

C'est pourquoi nous devons nous battre pour conserver les concours nationaux, que ce soit pour accéder aux Grandes Écoles, à la magistrature, l'enseignement, la police, la santé, la préfectorale, la diplomatie.

Les concours sont un ancrage dans le réel, dans l'histoire, dans la culture répu-

blicaine. Ils sont au service de la reconnaissance tout autant que du respect dû à leurs lauréats. Ils sont anonymes, ouverts à tous ceux qui en possèdent les pré-requis, ne requièrent aucun passe-droit et valident une somme de connaissances maîtrisées qui témoigne d'une véritable curiosité intellectuelle et d'une louable ouverture d'esprit.

La culture générale et spécifique de ces lauréats ne pourra qu'augmenter et s'enrichir avec le temps, pendant que les innovations se chasseront l'une l'autre, remplaçant le serveur vocal par le traducteur automatique, puis peut-être l'hologramme, qui interagira mieux que ne le ferait le professeur et ne courra aucun risque...

Conclusion provisoire

Si les concours disparaissaient, c'est la fonction publique dans son ensemble qui disparaîtrait et serait privatisée. Quant à l'école, elle ne pourrait plus être que hors contrat... et l'on connaît les dérives de ces établissements hors éducation nationale qui cumulent pratiques douteuses, programmes nébuleux, et maintien des élèves dans une ignorance assumée des principes et valeurs de la République.

Alors, n'hésitons pas à puiser dans le passé ce qui a fait la grandeur de notre École et de notre Université et ne nous laissons pas subjugué par le chant malin de sirènes perfides qui n'ont comme objectif que la déconstruction de nos institutions. Réinstituons notre École et, souvenons-nous en, c'est toujours le savoir, associé à la culture générale, qui forge la connaissance. Comme le disait un célèbre Général : *Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote.*

Conclusion

Hervé GARNIER,

Grand Maître Adjoint République, Laïcité, Éducation

Tout d'abord merci de votre présence et à **Laure DAUSSY, Mireille QUIVY** et **Charles COUTEL** pour les éclairages que vous nous avez apportés qui doivent nous inciter à la vigilance mais surtout à l'engagement et l'action pour « **Réinstaurer l'école de la République** ».

Merci à **Julien BARDET, Conseiller de l'Ordre Délégué à l'Éducation** qui a organisé cette conférence, nécessaire dans cette période incertaine pour l'avenir de l'École Républicaine.

Il serait prétentieux de ma part de vouloir conclure après vos interventions et les échanges que nous venons d'avoir.

L'école de la République, celle qu'ont pensée, notamment, Nicolas de CONDORCET, Edgar QUINET, Ferdinand BUISSON, Paul BERT, Jules FERRY, et d'autres, est au fil des années et de différents gouvernements, tous bords politiques confondus, (Guermeur, Lang, etc.), abîmé et vidé de son essence depuis les années 50 et la loi Debré qui ouvrit la ronde des réformes visant à affaiblir le service public de l'éducation en faveur de l'enseignement privé.

L'école publique doit être le creuset de la citoyenneté, là où la mixité sociale fait le liant de cette longue chaîne d'union dont nous francs-maçons connaissons la haute valeur symbolique et très concrète.

L'école publique dans un monde de plus en plus complexe et incertain doit considérer que la société de demain est inconnue et préparer les enfants et adolescents à être capables d'appréhender les évolutions à venir en étant auteurs de leur propre vie.

Elle doit faire face à certains parents qui considèrent l'école comme un bien de consommation comme un produit et aux « Utilitaristes » qui considèrent l'école comme **uniquement** la préparation de futurs salariés, travailleurs, agents économiques près à s'intégrer dans le monde professionnel et adaptables à tout moment de leur vie professionnelle.

Alors qu'elle doit former des esprits libres, capables de faire des choix et permettre avant tout à chacun et chacune :

- D'acquérir les outils qui les conduiront à faire la différence entre ce qu'ils croient et ce qu'ils savent.
- De se construire et de prendre conscience du rôle de citoyen, libre et éclairé, qui sera le leur.
- De faire des choix, de décider de leur avenir et de leur vie.
- Au regard de ses capacités d'aller au maximum de ses possibilités quel que soit le niveau qu'il peut atteindre.

L'école républicaine laïque est l'enjeu fondamental de notre société, de celle qui se dessine pour demain, et dont les contours plus qu'incertains sont hélas porteurs de vives inquiétudes.

L'école républicain laïque est un lieu d'émancipation de la jeunesse qui doit empêcher qui que ce soit d'être dans la dépendance de ceux qui savent, ou qui prétendent savoir.

L'école républicaine laïque nous invite à une vigilance accrue et à nous engager et à réaffirmer, inlassablement, la nécessité de disposer d'une école laïque ouverte à tous, gratuite (réellement gratuite), afin de placer les jeunes hors du jeu des différences sociales et en dehors de toutes pressions ou conditionnements qui peuvent s'exercer sur eux ; de pouvoir disposer d'une conscience libre et maîtresse d'elle-même.

Chaque changement de majorité politique nous conduit à des réformes du système scolaire, des transformations. Des modifications de programmes qui souvent s'empilent les uns sur les autres et génèrent des incertitudes, des doutes, du désarroi sur les enseignants mais également sur les enfants et leurs parents.

Que ce soit dans le domaine de l'éducation par certains projets annoncés autour de l'école ou de la laïcité ou dans d'autres domaines qui nous toucheront tous à terme, nous assistons petit à petit, par des contournements, des accommodements, des réformes et transformations successives qui visent à vider progressivement de leur sens,

de leur substance, les fondements de ce que doit être l'école républicaine laïque. Ce détricotage progressif me fait penser à la méthode utilisée pour vider un œuf de son contenu sans écraser tout de suite la coquille.

Je me permets de prendre quelques minutes pour vous l'indiquer si vous ne la connaissez pas.

À l'aide d'une grosse aiguille, percer les deux bouts de l'œuf, assez en profondeur pour briser le jaune de l'œuf.

1) À une extrémité de l'œuf, tourner l'aiguille en faisant des mouvements circulaires pour bien ouvrir le trou.

2) En tenant l'œuf au-dessus d'une poubelle, souffler par le trou le plus grand pour faire sortir le jaune et le blanc afin qu'il tombe dans le bol.

3) Quand la coquille est vide, vous pouvez l'écraser, la pulvériser et la jeter à la poubelle.

D'après vous, où en sommes-nous ?

À la phase 1, 2, ou 3 ?

Les combats passés qui ont permis la victoire des idées républicaines et la mise en place de l'école laïque doivent nous guider encore aujourd'hui pour :

- **Rappeler**, notamment, que **l'école républicaine laïque** n'a pas pour mission d'enfermer la jeunesse dans son milieu social d'origine dont elle reproduirait le modèle.

- **Rappeler que l'école républicaine laïque** a pour mission de former de futurs citoyens acteurs des progrès à réaliser dans la société au service de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et plus de justice sociale.

- **Rappeler que l'école républicaine laïque** est le levier principal pour contribuer à la liberté individuelle et la liberté collective.

- Rappeler que l'école républicaine laïque doit contribuer à promouvoir une République comme il est écrit dans la Constitution : indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Comme vous l'avez dit Laure, s'il est un lieu où la laïcité est d'autant plus nécessaire, c'est bien à l'école afin que l'enfant y soit présent uniquement en tant qu'élève, dépouillé de ses particularismes et de ce que sa famille lui impose, d'être libre.

Pour conclure je reprendrai deux propos.

Le premier celui de **Gilbert ROMME**, qui est à l'origine du calendrier républicain, devant la convention en 1792 :

« L'instruction publique n'est ni une dette, ni un bienfait de la nation, c'est un besoin ».

Et CONDORCET :

« Même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave »

Mesdames, Messieurs, mes très Chers Frères, mes Très Chers Sœurs, nous avons certainement de beaux et sans doute difficiles combats à mener dans les années à venir pour l'avenir de nos enfants et pour certains comme moi de nos petits-enfants. Pour reprendre une expression entendue, ici-même, faisons en sorte que la jeunesse soit par l'école républicaine laïque, en capacité de conjuguer un futur imparfait.

Mesdames, Messieurs, mes Très Chers Frères, mes Très Chers Sœurs, merci pour votre participation et votre attention.



Grand Orient de France
16 rue Cadet
75009 Paris